

Faut-il sortir les exploitations agricoles du village périurbain ?

Démarche d'investigation basée sur l'entretien compréhensif

Brigitte Nougaredes¹

Résumé : Dans l'Hérault, la politique d'aménagement du territoire visant à contrôler le mitage des espaces agricoles et améliorer la cohabitation entre activité agricole et activités résidentielles conduit à revoir les modalités de gestion du bâti agricole. Un nouveau modèle de gestion des constructions agricoles basé sur le regroupement des exploitations est proposé sous l'intitulé de « hameau agricole ». L'équipe « Innovations Territoriales » de l'UMR « Innovation et Développement » s'interroge sur l'impact de cette politique que l'on peut qualifier de ségrégation spatiale sur les relations de sociabilités entre agriculteurs et résidents. Chargée de réaliser une étude sur cette question, j'ai élaboré une démarche d'investigation basée sur une approche compréhensive. Dans cet article je propose donc d'exposer l'élaboration et la mise en œuvre de cette démarche afin d'en montrer les avantages et les limites et d'illustrer à partir de cet exemple certaines spécificités des méthodes et métiers en sciences sociales.

Mots clés : aménagement du territoire, bâti agricole, hameau agricole, méthodologie, nuisances, périurbain, sociabilités, viticulture

Introduction

L'équipe « Innovations Territoriales »² de l'UMR « Innovation et Développement » développe des travaux de recherche sur les projets agri-urbains. Ces projets visent à intégrer les enjeux agricoles dans la politique d'aménagement et de développement de territoires d'intercommunalités caractérisés par leur composante périurbaine. Dans le cadre du programme URBATECH³ nous traitons plus spécifiquement du bâti agricole dont la gestion est en évolution dans le département de l'Hérault. En effet, ce département connaît une forte croissance démographique qui ne cesse de s'amplifier⁴ et s'accompagne de phénomènes qui conduisent à remettre en question la gestion territoriale de l'activité agricole. L'étalement urbain se fait principalement sur les espaces agricoles et des difficultés de maîtrise de l'urbanisation se traduisent notamment par le mitage de ces espaces du à des constructions illicites et à la migration des exploitations viticoles traditionnellement implantées dans les bourgs vers ces derniers (Soulard et al, 2007). Cette forte croissance génère par ailleurs une pression foncière importante⁵ et un déficit de l'offre de logements qui touche les jeunes viticulteurs. Un problème auquel s'ajoute de nouveaux besoins qualitatifs (nécessité de mise aux normes) et quantitatifs (augmentation des besoins en stockage) en bâtiments agricoles. Les politiques et acteurs institutionnels locaux soucieux de maîtriser l'urbanisation et de préserver le cadre de vie et l'attractivité de ce département cherchent à corriger les phénomènes de

1 Inra UMR Innovation et Développement. 2, Place Pierre Viala 34060 Montpellier Cedex 02

☎ 04 99 61 22 55 - ✉ nougared@supagro.inra.fr

2 L'équipe Innovations Territoriales comprend deux géographes, une économiste, une pédologue et moi-même.

3 URBATECH : Urbanisme de l'espace et technique de production agricole

4 Le département de l'Hérault connaît la croissance démographique qui le place à la 8^{ème} place des départements français avec un rythme moyen de 1.5% par an sur les quarante dernières années. Le bassin d'emploi de Montpellier dans lequel a été réalisée l'étude a enregistré un rythme annuel moyen de 1.88% entre 1999 et 2004. Source : rapport prospective démographique en LR, janvier 200), INSEE.

5 prix du foncier multipliés par deux de 1999 à 2006. Source : Magazine de l'Hérault - n°164, Décembre 2007

mitage et de nuisances liées à la cohabitation des activités tout en prenant en compte les enjeux agricoles locaux⁶. Plusieurs initiatives locales et/ou institutionnelles préconisent le regroupement des constructions agricoles dans une zone de la commune spécifiquement dédiée à cet effet. Ce nouveau modèle de gestion du bâti agricole est intitulée « hameau agricole ». De part les règles qui définissent l'accès à la construction en zone agricole⁷ et de façon ouvertement reconnue par les institutions qui l'ont élaboré, le hameau agricole est destiné en priorité à une catégorie cible d'agriculteurs : les viticulteurs coopérateurs.

L'équipe a abordé cette problématique de gestion du bâti agricole à partir de trois axes d'investigation :

- une étude des formes et dynamiques spatiales du bâti viticole (Soulard *et al*, 2007) ;
- une analyse de la gouvernance des projets de hameaux agricoles (Jarrige *et al*, 2008) ;
- enfin, une analyse de l'effet des projets de hameau agricole sur les relations de sociabilité entre agriculteurs et résidents (Candau, Nougarede, 2008).

J'ai pris en charge ce volet sociologique avec la collaboration de Jacqueline Candau⁸ avec qui nous avons précisé l'objet de l'étude et formulé les premières hypothèses.

Cet article expose la démarche d'investigation développée. Après avoir présenté les objectifs de l'étude et explicité les choix méthodologiques, je développerai les ajustements qui se sont révélés nécessaires lors de sa mise en œuvre. En conclusion je ferai quelques remarques sur les spécificités liées à la discipline, à ce type de démarche et sur les questions soulevées dès la collecte des données à la fois en terme de métier et de fonctionnement en équipe. Je n'aborderai ni le traitement des données, ni les résultats car l'objectif de cet article reste avant tout de souligner et d'illustrer quelques spécificités des méthodes d'enquête en sciences sociales.

1. Conception de la démarche d'investigation et choix méthodologiques

1.1 Formulation de premières hypothèses et définition des objectifs de l'étude

Parallèlement à cette étude, j'ai été chargée de réaliser un repérage et une caractérisation des projets de hameaux agricoles dans le département. Les premiers entretiens nous ont donné des hypothèses consolidées par des recherches bibliographiques. D'autres éléments, tels l'inégalité des préoccupations des élus vis à vis des nuisances et l'absence de travaux réalisés localement sur ce sujet nous ont permis de préciser les objectifs de l'étude qui devait donc permettre de :

- caractériser la nature et la perception des gênes liées à l'activité agricole dans des communes périurbaines ;
- identifier les facteurs qui jouent sur la genèse et la perception des nuisances ;
- analyser les effets du regroupement de l'habitat agricole sur la production de gêne et sur les relations de sociabilité ;
- mettre à jour les points de vue des agriculteurs et des résidents sur les projets de hameaux agricoles.

6 Ces nouvelles modalités de gestion du bâti agricole sont pensées dans un contexte de développement d'une politique d'urbanisation visant à réduire la consommation d'espace et à développer la ville sur elle-même conformément à la loi Solidarité et Renouvellement Urbain de Décembre 2000. Localement des acteurs institutionnels sont associés en un Groupe de Travail Urbanisme et Agriculture (GTUA) qui développe une réflexion sur la gestion des espaces agricoles au niveau départemental et qui a développé le concept de hameau agricole. Le GTUA regroupe les services aménagement de la DDAF et de la Chambre d'agriculture, la DDE, la FDSEA, le CDJA, l'association des maires, le Conseil Général.

7 Des activités agricoles telles les caves particulières peuvent toujours construire en zone agricole des bâtiments agricoles assortis d'un logement en évoquant la nécessité de surveillance de certains travaux tels la vinification.

⁸ Chargée de recherche en sociologie au CEMAGREF

1.2 Choix de la démarche : combiner approche compréhensive, comparative et spatiale

Nous avons choisi de mettre en œuvre une démarche qui permette de combiner plusieurs types d'approche. Cette notion de démarche se différencie de la notion de méthode car, selon Michel Liu, une méthode est un ensemble de règles qui, si elles sont correctement appliquées garantissent l'obtention d'un résultat. Une méthode a une validité universelle et permanente. La démarche s'oppose aux méthodes dans le sens où elle les reconnaît et les utilise mais n'en est pas prisonnière. La démarche permet après avoir délimité le problème de choisir la méthode adaptée pour le traiter voire d'en changer si cela s'avère nécessaire. La démarche apparaît donc comme une utilisation critique des méthodes (Liu, 1992). Ainsi notre démarche a consisté ici à articuler approche compréhensive, comparative et spatiale. Le choix d'une approche compréhensive s'est rapidement imposé (Kaufmann, 1996). En effet, nous avions pour objectif de dépasser le simple constat de production de nuisances et cherchions à en identifier les facteurs de perception. De fait, la formulation même de nos hypothèses, faisant appel à des éléments tels que le rapport au lieu de vie, les interactions de face à face qui nécessitent d'appréhender la subjectivité de l'individu exigeait ce type de posture. Le deuxième choix a concerné le type d'activité agricole. Pour éviter des difficultés probables liées à la prise en compte de différentes productions agricoles dont les types de nuisances (et de sociabilités) semblent a priori assez différents et sachant par ailleurs que les viticulteurs constituent le public cible des hameaux agricoles, nous avons décidé de focaliser l'étude sur cette production. Concernant la sélection des acteurs le choix a été de développer une approche très pragmatique, considérant que puisque c'était la proximité entre activité agricole et résidence qui était en question alors il fallait focaliser les enquêtes sur les lieux d'interaction entre agriculteurs (ou plus largement activité agricole) et résidents. Nous avons donc décidé de partir d'un échantillon diversifié d'agriculteurs et de lieux où s'exerce l'activité agricole et d'enquêter auprès des résidents voisins de ces lieux. Pour tenter de repérer les effets du regroupement des constructions, il nous fallait de toute évidence comparer l'habitat agricole traditionnel avec un hameau agricole. Nous avons choisi de comparer deux communes. Notre démarche repose sur l'articulation de différentes approches :

- une approche sociologique compréhensive qui permet d'analyser finement les interactions entre acteurs et de dépasser la simple caractérisation des nuisances en cherchant à expliquer la variabilité de leur perception ;
- une approche spatiale pour raisonner l'analyse comparative et focaliser les enquêtes sur les lieux où se déroulent potentiellement les interactions que l'on cherche à étudier ;
- une approche comparative (habitat traditionnel/habitat regroupé) pour analyser l'impact de la forme de l'habitat agricole sur ces interactions.

1.3 La sélection des acteurs à enquêter

Des entretiens ont été réalisés auprès d'agriculteurs, de résidents et de personnes ressources. L'échantillonnage des personnes à enquêter combine des critères socioéconomiques et spatiaux. Concrètement la sélection a été faite de la façon suivante :

- le choix des viticulteurs prend en compte la diversité des trajectoires et des statuts professionnels (jeunes, viticulteurs proches de la retraite, pluriactifs...), des tailles, types (sociétaire de coopérative, cave particulière) et localisations des exploitations (centre du village, espaces résidentiels périphériques, mas isolés) ;
- Les critères de sélection des résidents ont été : la proximité matérielle avec l'activité agricole (voisinage d'exploitation, de bâtiments d'exploitation, de parcelles exploitées) et le type d'espace résidentiel et d'habitat (maison de village, villa / localisation dans le bourg, espaces résidentiels périphériques) ;

- des personnes ressources ont aussi été enquêtées pour leur aptitude à nous informer sur la cohabitation des populations et les lieux d'interaction entre agriculteurs et résidents : élu local, gendarmerie, correspondant journal local, personnel des caveaux de vente.

Au final 66 entretiens ont été réalisés auprès de 27 agriculteurs, 32 résidents et 7 personnes-ressources.

Encadré 1 : Organisation des modalités de collecte des données

Thèmes abordés pendant l'entretien compréhensif

Pour les résidents

Origines sociales et géographiques, trajectoire résidentielle, choix du lieu d'habitation, intégration dans la commune, mode de vie (travail, consommation, loisirs, etc.), mode d'habiter (périodes de présence dans la commune pratiques quotidiennes), relations sociales sur la commune (participation à des activités ou associations, relations et pratiques de voisinage), relations avec les agriculteurs (lieux et occasions de rencontre), relations avec le voisin agriculteur s'il y a lieu.

- nuisances : générées par l'activité agricole et à direction des agriculteurs
- point de vue sur l'agriculture
- niveau d'information et point de vue sur le regroupement des exploitations et les projets de hameaux agricoles.
- conclusion : point de vue sur leur vie dans ce village (niveau de satisfaction, etc.).

Pour les agriculteurs, mêmes thèmes plus

- Trajectoire professionnelle, choix du métier, processus d'installation, choix du lieu de vie et du lieu d'installation de l'exploitation
- pratiques quotidiennes : circulation, stationnement, traitement des parcelles, nettoyage des appareils, etc. Perception des résidents sur leurs pratiques
- changements liés au regroupement des bâtiments d'exploitation pour ceux qui en ont bénéficié et ceux qui n'ont pas pu ou n'ont pas voulu en bénéficier (organisation du travail, relations avec les voisins et entre les agriculteurs)
- point de vue sur le regroupement des exploitations et les projets de hameaux agricoles
- perception de l'agriculture et du métier par les autres résidents
- rapport à l'agriculture/quelle multifonctionnalité de l'agriculture
- perspectives (projets personnel et secteur agricole) et vie dans le village

Principales rubriques du questionnaire

Pour les résidents : *Identification de la personne (nom, prénom, âge, adresse, etc.), Caractérisation de l'habitation, composition de la famille et système d'activité familial, principaux lieux d'activité (emploi, consommation, loisirs, etc.), moyens de déplacement /mobilité, temps passé sur la commune*

Pour les agriculteurs : *Mêmes rubriques plus : caractérisation de l'exploitation (productions, parcellaire, bâtiments, mode de commercialisation, etc.).*

Éléments à cartographier

Avec les agriculteurs j'ai cherché à appréhender les dimensions spatiales de la problématique en les cartographiant avec eux. Ainsi nous avons, repéré le parcellaire de l'exploitation, les lieux où sont repérées des tensions entre agriculteurs et résidents et/ou des dégradations des espaces agricoles ; les dynamiques spatiales des exploitations en terme de bâtiments d'exploitation et d'habitation et d'itinéraires de circulation avant et après le regroupement.

1.4 Le cœur du dispositif : l'entretien compréhensif

Même si l'entretien compréhensif est l'outil méthodologique central de cette démarche, des informations sont recueillies au moyen d'un questionnaire. Une première étape a donc consisté à inventorier les éléments nécessaires à l'analyse globale et à l'exploration des hypothèses. Puis nous avons réparti les thèmes ou questions qui seraient traités dans

l'entretien compréhensif et ceux recueillis au moyen d'un questionnaire. Certaines informations ont été spatialisées (**encadré 1**).

2. Mise en œuvre de la méthode : précautions, contraintes, ajustements

2.1 Choix des communes

Nous avons sélectionné les communes à partir de l'inventaire départemental des projets de hameaux agricoles. Pour étudier l'habitat regroupé nous avons choisi la commune ayant l'expérience la plus ancienne du regroupement. Cette dernière avait réalisé un regroupement de hangars dix ans auparavant et avait un deuxième projet de hameau associant hangars et logements en cours de réalisation au moment de l'étude. La commune représentant l'habitat viticole traditionnel devait avoir en priorité une activité viticole relativement importante et des exploitations localisées dans les différents espaces résidentiels de la commune. Elle devait par ailleurs se distinguer par une évolution démographique positive et un taux de variation annuel du solde migratoire sensiblement supérieur à celui du solde naturel, témoignant ainsi de l'apport de populations nouvelles. Au final les deux communes ont été sélectionnées selon divers critères résumés dans l'**encadré 2**.

Encadré 2 : principaux critères de choix des communes

- **Un élément de comparaison** : le type d'habitat agricole traditionnel et regroupé
- **Des caractéristiques communes** : i) des cadres réglementaires et d'aménagement communs et appliqués par les mêmes institutions : au niveau départemental, et au niveau de l'intercommunalité, ii) un même type de production agricole dominante iii) des dynamiques économiques viticoles similaires : coopératives viticoles orientées vers le développement de la vente directe et le marché potentiel du pôle urbain montpellierain.
- **Des caractéristiques permettant d'appréhender des effets structurels ou contextuels** : i) La taille des communes (1000 habitants pour la commune à l'habitat agricole regroupé, 5000 habitants pour la commune à l'habitat agricole traditionnel), ii) la proximité géographique de la ville (en 1^{ère} couronne de Montpellier pour l'habitat traditionnel et 3^{ème} couronne pour l'habitat regroupé), iii) la présence ou non de caves particulières (aucune sur commune à l'habitat regroupé et plusieurs sur la commune à l'habitat traditionnel).

On remarquera que l'on a recherché des situations très typées pour la comparaison : d'un côté une commune avec 2 projets de hameau agricole et de l'autre une commune dont les caractéristiques créent potentiellement des conditions de cohabitation difficile.

2.2 Repérage et prise de contact avec les acteurs à enquêter

- **Les contacts préalables** : Un rendez-vous est pris avec les élus pour les informer de notre intention de réaliser des enquêtes sur leur commune et s'assurer de leur consentement et de leur collaboration. L'entretien permet aussi de faire un premier repérage sur les questions que l'on va traiter (repérage d'acteurs, de lieux, etc.), de saisir leur point de vue et leurs connaissances sur le contexte local. Toutefois sur ces derniers points, quelques éléments sur leur propre trajectoire, leur ancienneté dans cette fonction, leur connaissance du milieu agricole et leurs relations avec les agriculteurs de la commune sont indispensables pour replacer leur discours en fonction de leur propre profil et parcours.

- **Modalités de repérage des personnes à enquêter** : Le repérage est initié à partir des agriculteurs, pour cela on s'appuie sur une liste détaillée des agriculteurs fournie par la commune (âge, origines sociales et géographiques, trajectoire professionnelle, taille et localisation de l'exploitation, etc.). Cette liste est complétée par la méthode d'enquêtes de

proche en proche ce qui permet d'éviter les biais liés à la qualité des relations ou aux représentations de l'informateur. Le repérage des résidents est réalisé sur la base de leur localisation (proximité activité agricole) et du type d'habitat. Concrètement après chaque entretien avec un agriculteur on procède au repérage des voisins (cités ou non par l'agriculteur) ou voisins de parcelles ou de bâtiments agricoles.

2.3 La conduite des entretiens

Chaque interview est initiée par l'entretien compréhensif et se termine par le questionnaire. La conversation est amorcée par une présentation plus détaillée de l'objet de l'enquête, puis la question de l'enregistrement de l'entretien est abordée. On engage ensuite l'entretien sur la personne enquêtée, l'invitant à se présenter : est-elle originaire de cette commune, depuis combien de temps habite-t-elle ici, ou habitait-elle auparavant, pourquoi avoir choisi de s'installer dans ce village, etc. Cette première partie de présentation mutuelle est très importante. Elle permet assez rapidement à l'enquêteur de repérer les moyens de créer un climat de confiance avec la personne enquêtée et d'entrer en empathie avec elle : d'ajuster le ton et le vocabulaire employé en fonction du climat de la relation. On progressera vers des questions plus personnelles voire plus intimes au fur et à mesure que la confiance s'instaure. Le déroulement de l'entretien ne respecte pas toujours le déroulement du guide d'entretien qui correspond à la logique de l'enquêteur et pas forcément à celle de l'enquêté. On cherche donc en priorité à respecter la logique de la personne interviewée tout en n'omettant pas d'aborder les thèmes recensés dans le guide. La technique de relances et de synthèses partielles permet de garder le contrôle de l'entretien tout en manifestant son écoute et en s'assurant de la bonne compréhension de ce qui est dit par l'enquêté.

En fin d'entretien on peut solliciter de la part des personnes enquêtées la possibilité de reprendre contact pour demander les informations complémentaires qui nous auraient échappées pendant le premier entretien. Cette sollicitation n'est réalisée que pour des informations qui s'avèreraient capitales pour l'analyse et qui doivent être regroupées au cours d'un seul contact.

3. Ajustements et limites méthodologiques

Plusieurs facteurs jouant sur les conditions de réalisation de l'étude ont nécessité des ajustements méthodologiques.

3.1 Le type d'acteurs et l'intérêt que ces derniers portent à l'objet de l'étude

- **Modification de la prise de contact :** La prise de rendez-vous téléphonique utilisée habituellement s'est avérée inadaptée pour ce nouveau type d'acteurs qu'étaient les résidents. Ils sont majoritairement peu disponibles, peu concernés par les problématiques agricoles et ne connaissent pas l'Inra. De plus, ils sont souvent très sollicités dans le cadre de démarches commerciales par téléphone. Les premières tentatives de prise de rendez-vous par téléphone se sont donc soldées par des échecs. Nous avons donc dû pallier rapidement ses difficultés en envoyant un courrier préalablement à la prise de contact téléphonique.

- **Changement des conditions d'entretien :** La faible disponibilité, l'importance relative des questions de cohabitation avec leurs voisins agriculteurs ont conduit des enquêtés à proposer un compromis pour participer à l'enquête sans être trop dérangés. Ils ont proposé de réaliser l'entretien par téléphone. Cette formule a été ensuite systématiquement proposée aux candidats réticents à accepter un entretien en face à face. Pour autant, ceci a eu pour

conséquence de modifier sensiblement les conditions de ces entretiens. Passer d'un entretien en face à face à un entretien téléphonique change la façon de travailler. L'absence de contact modifie les conditions de l'échange, l'instauration de la relation et la mise en confiance. Toutes les formes d'échange et les indices qui sont donnés par le langage visuel, corporel, qui sont porteurs de nombreux messages dans l'échange sont éliminés. Il faut créer l'empathie autrement. De plus, la durée de l'entretien est systématiquement raccourcie. La réduction du temps imparti à l'entretien nécessite donc d'aller à l'essentiel et impose d'être plus directif. Il devient plus difficile de respecter la logique de l'enquête et l'entretien tend à s'approcher du questionnaire. Pour lutter contre cette dérive le contrôle du temps est primordial. La durée de l'entretien est établie dès le départ. La réduction du temps d'entretien oblige à hiérarchiser les questions pour aller vers celles qui semblent essentielles. Dans ces conditions la connaissance des hypothèses est fondamentale pour aller directement vers ce que l'on cherche à comprendre et sans cette connaissance il semble difficile d'optimiser l'entretien.

- **Limites liées au renouvellement des résidents :** Nous souhaitions rencontrer d'anciens voisins d'agriculteurs dont les bâtiments d'exploitations avaient été déplacés lors des regroupements pour recueillir leur point de vue sur ce changement et voir avec eux en quoi cela avait pu modifier la vie du quartier et les relations avec les agriculteurs. Le nombre de résidents dans ce cas s'est avéré relativement limité du fait des mouvements de population liés à un contexte de forte mobilité géographique et à l'ancienneté du regroupement. Nous sommes toutefois parvenus à rencontrer suffisamment de voisins pour pouvoir collecter des premiers éléments d'analyse que de futures investigations permettront de consolider.

3.2 Le contexte de crise viticole

La filière viticole du Languedoc Roussillon essuie des crises successives depuis déjà plusieurs décennies. La dernière crise liée à la mévente du vin touche des exploitations viticoles déjà fragilisées et signe pour certaines d'entre elles la fin de leur activité. Des viticulteurs déçus par l'incapacité des structures de la filière ou des organismes de conseil et de recherche à trouver, selon eux, des solutions à leurs difficultés voient leur rapport à ces structures se modifier. Lors des enquêtes nous avons été confrontés à des refus d'agriculteurs, ceci dans une proportion jamais connue auparavant. Nous avons dû affronter des réactions nouvelles, parfois très critiques de producteurs. Le sujet traité y est aussi certainement pour quelque chose. Pour beaucoup, un travail sur leurs relations de voisinage et la perception de leur activité semble soit superflu voire indécent par rapport au sentiment d'urgence qui prévaut dans leur situation, soit réveille un sentiment de rejet déjà très présent. Cet exemple illustre la difficulté de traiter certains sujets en période de crise alors qu'ils sont pourtant un indicateur de la « vivabilité » de l'agriculture dans les territoires périurbains et de l'évolution des relations entre agriculture et société.

3.3 Objets traités : des relations de sociabilité et modes de vie, aux nuisances

Entre sujets sur lesquels on n'a pas l'habitude d'être interrogés...

Dans le cadre de cette étude nous avons limité l'investigation à la perception des nuisances au regard de différents facteurs matériels (configurations spatiales et contingences temporelles) et subjectifs (rapport au lieu de vie, relations de voisinage, etc.). Aborder la question des relations avec les voisins n'est pas simple même pour l'interviewé lui-même qui ne sait pas toujours ce qu'en dire. Pour dépasser les réponses banales et n'apportant que peu de contenu, on aide l'interviewé à s'appuyer sur des éléments concrets, des périodes : on lui demande de nommer ses voisins, de décrire ses pratiques de voisinage, de parler de son arrivée au village, de l'évolution de ses relations au fil des années... On peut aussi s'appuyer sur l'évolution de

ses relations en fonction de son activité professionnelle, de la scolarité des enfants et de leurs loisirs, etc.

Les modes de vie et les modes d'habiter posent aussi des questions méthodologiques. Leur prise en compte demande d'inventorier les lieux et les activités, de passer par la description fine des déplacements quotidiens ou occasionnels..., des activités et des pratiques de la vie quotidienne dans la commune, etc. Ceci demande beaucoup de temps. Les modes de vie et modes d'habiter constituent d'ailleurs des objets de recherche propres ce qui n'était pas notre objectif. Dans cette étude ils n'ont été abordés que comme un élément jouant sur le lien entre le rapport au lieu de vie et les relations de sociabilités. Il fallait donc trouver un compromis qui permette dans le temps imparti d'obtenir les informations pertinentes pour caractériser même assez grossièrement ces éléments. Nous avons donc joué à la fois sur une série de questions intégrées à un questionnaire et sur des questions ouvertes.

... et sujets difficiles à aborder parce que chargés d'émotion et de tension

La question de la cohabitation peut, dans certaines situations, faire remonter des conflits de voisinage ou des conflits d'usage. Or ces derniers sont autant de sujets délicats à aborder directement avec les interlocuteurs concernés. Les réactions et situations à gérer sont multiples.

Lors des premières prises de contacts nous évoquions la problématique de gestion des nuisances liées à l'activité pour présenter l'objet de l'étude. Des réactions de méfiance et de crainte explicitement formulées par rapport à un objectif implicite de délation à direction des agriculteurs sont apparues. Lors des prises de contact suivantes nous avons donc revu notre présentation de façon à ne pas aborder d'entrée la question des nuisances.

Parfois les individus ayant déjà eu des démêlés avec leur voisin agriculteur cherchant à éviter ce sujet refusent de répondre à l'enquête. Nous avons ainsi perdu quelques contacts précieux mais heureusement peu nombreux et en partie compensés par la technique de triangulation des informations.

Dans les situations non réglées, l'enquête peut être le prétexte pour rechercher de nouveaux interlocuteurs auprès desquels plaider sa cause et l'enquêteur est pris à partie ou se voit attribuer un rôle qui n'est pas le sien. Il est alors important de resituer rapidement notre intervention et rester en empathie tout en affichant la neutralité de notre position.

3.4 Outils mobilisés

La dimension spatiale de la problématique nous a amené à demander aux agriculteurs de représenter certains éléments d'information sur des cartes. Certains agriculteurs sont très à l'aise pour lire et utiliser une carte alors que d'autres se trouvent en réelle difficulté. Dans ce cas, il est préférable de ne pas insister pour ne pas mettre la personne mal à l'aise. On notera aussi que la qualité des cartes est très importante pour cet exercice et qu'il faut prévoir différents périmètres car les exploitations sont souvent sur plusieurs communes.

4. Conclusion

Cette étude a permis globalement de répondre aux objectifs fixés, et de préciser les enjeux sociaux soulevés par ces nouvelles modalités de gestion du bâti agricole. Elle a donné lieu à diverses valorisations : restitutions auprès d'acteurs locaux, enseignement, communication.

Cet article a pour objet d'exposer à travers une illustration concrète une démarche d'investigation en sciences sociales, ceci afin de montrer combien dans ce type de travaux sur des objets liés au comportement humain et nécessitant de réaliser une analyse à partir d'un matériau essentiellement constitué de discours et d'observations ; l'application d'un protocole peut rarement être réalisé comme prévu. Dans ce type d'investigation c'est à toutes les étapes que l'on doit ajuster, « bricoler », inventer la (les) façon(s) de saisir ce que l'on cherche comprendre. Il faut en permanence faire avec les effets de la conjoncture, l'univers personnel de chaque individu, la gestion de la (des) relation(s), ajuster et parfois improviser, tout en ne perdant pas de vue les questions auxquelles on cherche à répondre. Même si bien entendu des ajustements sont nécessaires dans les autres disciplines, le fait de travailler sur le social et donc « l'humain » nécessite tout de même des précautions et un savoir faire particulier.

Partant de ce constat il semble évident que, d'une part, même si la formulation des hypothèses ne relève pas des activités d'un technicien, il semble souhaitable qu'il puisse y participer ou du moins qu'elles lui soient explicitées car, comme nous l'avons vu, cette connaissance se révèle essentielle lorsqu'il faut modifier, adapter le protocole ; et que, d'autre part, l'interaction entre le chercheur et l'enquêteur doit être fréquente et constructive. Elle doit permettre aux deux parties de progresser sur le plan méthodologique et éviter que les difficultés d'application du protocole puissent être attribuées à l'incompétence de l'enquêteur ou simplement limitent l'efficacité de l'enquête. Les spécificités de la discipline et ce type d'investigation supportent mal une division du travail trop compartimentée et interrogent à la fois les frontières entre les métiers de conception et d'exécution et leur articulation. L'ajustement nécessaire des protocoles ne signifie pas pour autant qu'il faut s'en priver, bien au contraire c'est dans la co-construction, et la reconstruction des protocoles qu'un apprentissage mutuel est possible et que ces démarches et méthodes peuvent être transférables. Sur ce point la mise en place de l'AQR peut être un cadre intéressant mais rien ne palliera une relation professionnelle de qualité.

Bibliographie

- Candau J., Nougaredes B. (2008) La ségrégation spatiale : une solution pour la paix sociale ? L'expérience des hameaux agricoles dans la périphérie de Montpellier, Colloque : Les périphéries urbaines entre normes et innovations. Les villes du sud de l'Europe. Bordeaux 11-13 juin 2008.
- Jarrige F., Soulard C., Nougaredes N., Laurens L., Sabatier B. (2008) Les projets de hameau agricole dans l'Hérault : des innovations territoriales ? *In Actes* du colloque ACFAS, à paraître aux Editions de l'Université de Montréal.
- Kaufmann JC. (1996) *L'entretien compréhensif*, Nathan Université, Paris.
- Liu M. (1992) Présentation de la recherche-action : définition, déroulement et résultats, *Revue Internationale de systémique*, Vol.6, N°4, 1992, pp. 293-311.
- Soulard C., Delfosse C., Nougaredes B., Lafage C. (2007) Le bâti agricole périurbain : projets d'aménagement et besoins spatiaux des agriculteurs, *In Bâtir dans les campagnes : les enjeux de la construction de la protohistoire au XXIe siècle*, Madeline P., Moriceau J.M. (eds.), Presses Universités de Caen, MRSB: 15-32.